

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01291 Numéro SIREN : 379 604 135 Nom ou dénomination : 3 AXES
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 24049

Désignation de l'entreprise : Société 3 AXES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 199 RUE DE LA BOUGRIERE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 7 9 6 0 4 1 3 5 0 0 0 3 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2021	
		N-1 31 03 2020	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société 3 AXES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.60....000.....)	DA	225 000	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 500	22 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 417 232	1 345 855
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	58 029	84 468
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 722 761	1 677 823
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 353	7 971
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 095	4 927
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	220 145	232 747
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 528	174 747
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 118	270
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	412 238	420 662
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 134 999	2 098 485
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	412 238	420 662
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	10 901
Créances clients et comptes rattachés	2 738
Autres créances	14 176
Disponibilités	1 254
Total	29 068

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	4 927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 575
Dettes fiscales et sociales	99 226
Autres dettes	452
Total	125 179

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 833
Total	13 833

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			13 833.24
31/03/2021 59 CCA DMH pi?oes re?ues 09/04	64.92		
31/03/2021 59 CCA DMH pi?oes re?ues 04/21	7.01		
31/03/2021 59 CCA DODARD bouchons re?us 04/	281.88		
31/03/2021 59 CCA IHS 4T2021	391.07		
31/03/2021 59 CCA INTUIDIS abo fibre 04/21	47.00		
31/03/2021 59 CCA CB	5 304.15		
31/03/2021 59 CCA REVUE FTD 0421-0521	54.00		
31/03/2021 59 CCA RF PAYE 0421-1121	135.19		
31/03/2021 59 CCA REVUE FIDUCIAIRE	341.00		
31/03/2021 59 CCA OVH 0421-0223	134.78		
31/03/2021 59 CCA CREDITSAFE	279.04		
31/03/2021 59 CCA BS AIR 0421-0721	372.37		
31/03/2021 59 CCA SSTRN 0421-1221	1 190.00		
31/03/2021 59 CCA ODY C	336.75		
31/03/2021 59 CCA COLBERT ASS AUTO MISSION	311.42		
31/03/2021 59 CCA DELTA SECURITY MAINTENANC	126.84		
31/03/2021 59 CCA DELTA SECURITY TELESURVEI	159.61		
31/03/2021 59 CCA CEMIS MAINT INCENDIE	322.35		
31/03/2021 59 CCA FIAT TALENTO 0421-0821	307.92		
31/03/2021 59 CCA COLBERT 0421-0222	531.39		
31/03/2021 59 CCA BOUYGUES ABO 04/21	41.33		
31/03/2021 59 CCA SAMS MAINT BIM	495.83		
31/03/2021 59 CCA HEXAGON gie 0421-0721	448.75		
31/03/2021 59 CCA SFR ABO GN	9.75		
31/03/2021 59 CCA SEDEX 0421-1021	67.44		
31/03/2021 59 CCA POSTE SERVICE POSTAL	1 198.65		
31/03/2021 59 CCA AETIA 0421-0921	198.50		
31/03/2021 59 CCA SETS pi?oes livr?es 04/21	674.30		
26780000 INTERETS COURUS SUR CREANCES R			10 900.88
01/04/2020 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/20	9 416.75		
31/03/2021 59 INT COURUS SUR CCA SCI	1 484.13		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			2 737.98
40980000 AVOIRS A RECEVOIR & RRR A OBTE			470.12
44861000 TAXE APPRENTISSAGE			830.85
01/04/2020 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/20	1 903.32		
30/04/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 04/2020		42.36	
31/05/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		278.03	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/06/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		570.49	
31/07/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		309.95	
31/08/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		309.35	
30/09/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		289.50	
31/10/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 10/20		293.22	
31/10/2020 50 ACPTÉ 2	468.68		
30/11/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		275.23	
31/12/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		329.29	
31/12/2020 59 REGUL TA 2020	368.84		
31/01/2021 39 SALAIRES ET CHARGES		377.19	
28/02/2021 39 SALAIRES ET CHARGES		311.07	
01/03/2021 59 REGUL COMPTE TA 2021	1 921.97		
01/03/2021 59 REGUL CPTÉ TA REGUL 2020		43.42	
31/03/2021 39 SALAIRES ET CHARGES 03/2021		402.86	
44862000 TAXE FORMATION CONTINUE			1 644.11
01/04/2020 00 SALAIRES ET CHARGES 01/20>31/		541.44	
01/04/2020 00 SALAIRES ET CHARGES>28/02/20		490.47	
01/04/2020 00 FFC ACCOMPTE 2020>05/03/20	4 695.77		
01/04/2020 00 SALAIRES ET CHARGES 03/2020>3		254.42	
30/04/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 04/2020		235.31	
31/05/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		408.89	
30/06/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		839.00	
31/07/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		455.85	
31/08/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		454.96	
30/09/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		425.70	
31/10/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 10/20		431.23	
31/10/2020 50 ACPTÉ 2	792.23		
30/11/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		404.71	
31/12/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		484.23	
31/12/2020 53 REGUL FFC 2020	11.61		
31/01/2021 39 SALAIRES ET CHARGES		554.70	
28/02/2021 39 SALAIRES ET CHARGES		457.46	
01/03/2021 59 REGUL COMPTE FFC 2021	3 248.76		
01/03/2021 59 REGUL CPTÉ FFC REGUL 2020		73.40	
31/03/2021 39 SALAIRES ET CHARGES 03/2021		592.49	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			11 230.44
25/02/2021 59 REGUL MOIS SWISSLIFE 0102-170		2 840.02	
28/02/2021 59 SWISSLIFE indemnit?s 02/21 ?	4 677.68		
17/03/2021 59 SWISSLIFE indem GN 180221-17	4 677.68		
31/03/2021 59 COLBERT indem sinistre porte	2 750.00		
31/03/2021 59 SWISSLIFE doublon indemnit? 1		1 837.66	
31/03/2021 INV PRODUITS A RECEVOIR ASS GN	524.65		
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 253.74
01/04/2020 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/20	393.96		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/03/2021 59 EXT INT COURUS DAT SOLDES		180.07	
31/03/2021 59 INT COURUS SUR DAT EN COURS 3	1 039.85		
COMPTES DE PASSIF			
45580000 INTERETS COURUS/ C.C.			4 926.80
01/04/2020 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/20		4 926.80	
40810000 FACTURES A RECEVOIR			20 574.54
42820000 PROV/CONGES A PAYER			63 964.03
31/03/2021 59 PROV CP N		63 964.03	
42861000 PRIMES A PAYER			3 499.99
31/03/2021 59 ABT PRIME A PAYER DT DE 488		1 666.66	
31/03/2021 59 PRIME A PAYER DT		833.33	
31/03/2021 INV PRIMES A PAYER		1 000.00	
43820000 CHARG SOC SUR CONGES PAYES			24 792.46
31/03/2021 59 PROV CP N		24 792.46	
43861000 CHARG. SOCIALES/ PRIMES			1 460.00
31/03/2021 59 ABT PRIME A PAYER DT DE 488		700.00	
31/03/2021 59 ABT PRIME A PAYER DT		350.00	
31/03/2021 INV CHARG. SOCIALES/ PRIMES		410.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			5 509.97
31/03/2021 59 PROV CFE 1T2021		1 375.00	
31/03/2021 59 PROV CVAE 1T2021		1 485.00	
31/03/2021 59 PROV COREM 1T2021		549.97	
31/03/2021 59 PROV TAXE FONCIERE 1T21		2 100.00	
41980000 AVOIR A ETAB & Rtt A ACCORDES			280.08
46860000 CHARGES A PAYER			171.48
31/03/2021 59 CAP CREDIT MUTUEL frais 1T202		171.48	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67520000 V.C.E.A.C.			4 138.38
01/04/2020 59 MAR 81493	57.08		
01/04/2020 59 REGUL MAR 81483 ERREUR	1 131.00		
15/04/2020 59 SORTIE PEUGEOT 206	1 750.00		
27/01/2021 59 CESSION TITRE GRATUIT ATTELAGE	553.96		
27/01/2021 59 REGUL CESSION ATTELAGE	66.00		
10/03/2021 59 MAR 81438	565.34		
10/03/2021 59 MAR 81438 REGUL VNC	15.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 PRODUITS EXCEPT./OP GESTION			2.70
29/01/2021 50 CH AIR MARREL SUITE LIQUIDATI		2.70	

3 AXES

Société par actions simplifiée

Au capital de 225.000 €

Siège social : 199, rue de la Bougrière – 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

379604135 RCS NANTES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **DU 15 septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un,
Le quinze septembre,
A onze heures,

Le soussigné :

Monsieur Olivier GRANDIN, agissant en qualité de représentant légal en qualité de Président de la société « COMPALLIANS », SAS au capital de 10 000 € dont le siège est situé 199 rue de la Bougrière, Zac de la Madeleine, 44980 SAINT LUCE SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 899 624 639, associée unique et président de la société 3 AXES,

Expose et décide ce qui suit :

1/. Il indique qu'en sa qualité de Président, il a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021, le rapport de gestion du Président et le rapport sur les conventions réglementées ont été adressés à l'associée unique.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social dans les délais légaux.

2/. Il précise l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion établi par l'associée unique,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à cet égard,

3/. Il prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 58 028,78 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58 028,78 € de la façon suivante :

- en report à nouveau	58 028,78 €
-----------------------	-------------

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que sur les trois précédents exercices, il a été distribué :

Exercice clos le 31 mars 2020	13 092,80 €
Exercice clos le 31 mars 2019	29 458,80 €
Exercice clos le 31 mars 2018	35 186,90 €

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME DECISION

Statuant sur le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, qui lui a été présenté, l'associé unique approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associée unique déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique.

L'associée unique
la société COMPALLIANS représentée par Mr GRANDIN

